La Fête Musicale de Nœux-les-Mines

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La journée commença par un Congrès qui s'ouvrit à 9 h. 30, sous la présidence de M. Manaut. Ce dernier salua les délégués, rappela que « la grande famille orphéonique groupe près de 800 sociétés » et recommanda à tous la parfaite observance d'une discipline indispensable dans l'intérêt de l'Association.

M. Camya donne ensuite lecture de son rapport. Il énumère les bienfaits de la musique, « l'art populaire par excellence », signala brièvement certaines questions intéressantes, notamment celles concernant la réduction regrettable d'musiques militaires, les œuvres du « Bébé Musicien », du « Gros Sou Orphéonique », du « Secours mortuaire », évoqua le souvenir des chers disparus de la Fédération et termina en montrant la nécessité du carnet fédéral. Vers la fin de la séance, M. Bruneau, représentant le ministre de l'Instruction publique fit son entrée et l'Harmonie des Mines de Nœux exécuta plusieurs morceaux.

Avant de clôturer le Congrès, sur la proposition de M. Manaut, on décida qu'en 1928, la fête fédérale aurait lieu à LILLE. Un banquet, auquel de nombreux convives assistèrent se tint ensuite à la Mairie. Différents toasts furent prononcés au champagne Eusité, au Stade de la Compagnie des Mines de Nœux plus de 800 exécutants interprétèrent de façon magistrale « La Vierge Noire ». L'effet produit fut prodigieux et la foule immense le souligna par des applaudissements. Dans la soirée, de nombreux concerts furent donnés un peu partout : tous furent très appréciés et une animation intense ne cessa de régner jusqu'à une heure fort avancée. Ainsi se termina cette journée de liesse.

Un monument en Hollande en souvenir de nos réfugiés

IL A ÉTÉ INAUGURÉ AVANT-HIER DIMANCHE, A MAESTRICHT

Dimanche 23 mai a été inauguré à Maëstricht (Hollande) au milieu d'une grande pompe, un monument en souvenir des réfugiés français.

La guerre tirait à sa fin, mais le dernier acte ne devait pas se jouer sans que le territoire hollandais ne fût le témoin d'une des actions qui ont caractérisé la dernière guerre comme la plus cruelle : le toutes celles qui se sont succédé dans le cours des âges.

Pour avoir le champ libre dans leurs mouvements, les Allemands avaient prescrit à plus de 200.000 habitants du Nord de la France de quitter leurs demeures et de se replier en Belgique derrière l'armée allemande. Ces pauvres gens se voyaient tout d'un coup privés du nécessaire et durent s'installer tant bien que mal dans la Belgique occupée dont les habitants n'étaient guère *moins plongés dans la détresse. Leur* situation déjà précaire ne fit que s'aggraver encore lorsque l'armée allemande dut battre en retraite.

En reculant devant les troupes alliées victorieuses, les anciens habitants de la France du Nord furent poussés par l'armée ennemie comme un troupeau à travers la Belgique. Cette retraite a duré plus de deux mois.

A la mi-octobre les réfugiés français étaient parvenus à la frontière néerlandaise.

Ils n'allaient pas tarder à devoir la franchir. En Hollande nos compatriotes reçurent le meilleur accueil, mais les souffrances endurées durant le long exode, sur les routes belges, les nuits passées dehors sous la pluie froide d'automne allaient creuser des coupes sombres dans les rangs des malheureux réfugiés.

Le nombre des morts aux Pays-Bas, devait atteindre le chiffre imposant de 454, dont 241 hommes et 213 femmes. Les communes les éprouvées par l'hécatombe, furent ANICHE, 21 décédés ; Auberchicourt, 7 ; Avesnes-les-Aubert, 4 ; Badiniers, 4 ; Bandignies, 4 ; Beauvois, 4 ; Béthencourt, 5 ; Bruay-sur-Escaut, 13 ; Crépin, 4 ; Cuincy, 7 ; Dorignies, 8 ; Douai 43 ; Lauwin-Planque, 4 ; Paris, 6 ; Petite-Forest, 4 ; Pont-de-la-Deûle, 4 ; Quiévy 6 ; Râches, 4 ; Roost-Warendin, 6 ; Sin-le-Noble, 16 ; Valenciennes, 15 ; Vieux-Condé, 5, et Waziers, 3.

C'est en souvenir de ces malheureux, que Maëstricht, a inauguré dimanche son monument. On ne peut que remercier et féliciter la Hollande, de sa généreuse et touchante initiative.

Grande fête des Cheminots dimanche prochain à Lille

ELLE SERA PRÉSIDÉE PAR M. DANIEL-VINCENT

L'importante association « La Protection mutuelle des Cheminots » organise pour le dimanche 30 mai, dans les salles de « Familia-Palace », rue de Béthune, une fête corporative, qui promet d'être couronnée du plus éclatant succès.

Elle sera présidée par M. Daniel-Vincent, ministre du Commerce et de l'Industrie.

M. Javary, directeur du réseau du Nord et M. Olivier, président général de la Protection mutuelle des Cheminots se trouveront aux côtés du ministre, ainsi que M. Hudelo, Préfet du Nord et tous les plus hauts représentants de la Compagnie.

Un banquet réunira à Familia-Palace les Cheminots mutualistes, les membres honoraires de l'Association et tous ceux qui contribuent à la vitalité, au développement et à la prospérité de cette belle organisation d'effective solidarité.

M. Daniel-Vinceut fera, croyons-nous, des déclarations susceptibles de retenir l'attention de tous les Cheminots et en particulier des adhérents au groupement mutualiste, dont il est un fervent partisan.

A l'issue du banquet, une fête de grand gala permettra d'applaudir une pléiade d'artistes acclamés du public notamment le célèbre Biscot, dont le nom est désormais inséparable de « Bibi-la-Purée » ; Mlle Prieur du Grand Opéra de Lille ; M. Blareau, violoniste toujours applaudi et justement réputé ; les fameux danseurs Van den Thown ; l'hilarant comique Vercruysse et bien d'autres !

La Fête des Cheminots dimanche prochain, s'annonce comme une remarquable manifestation corporative non seulement par la partie récréative mais aussi par les paroles de réconfort que viendra leur apporter le représentant du Gouvernement.

UNE AUTO CAPOTA PRÈS D'AVESNES

UN DES OCCUPANTS TUÉ, TROIS AUTRES BLESSÉS

Un grave accident d'automobile s'est produit dimanche dans la soirée, au lieu dit les Quatre Chemins, d'Aulnoye, Avesnes, Dompierre, Staubin, près d'Avesnes, causant la mort d'un occupant et blessant grièvement trois autres personnes.

Voici les circonstances de ce terrible accident :

Vers 17 heures, M. Portier Marc, âgé de 50 ans, cultivateur à Saint-Hilaire, revenait chez lui en compagnie de trois de ses amis, MM. Crampon Charles, maître de carrières à Gussignies ; Colot Fernand, commerçant au même lieu et Delevacque Robert, meunier à Strénychaussée.

Arrivé près du croisement cité plus haut, par une circonstance encore mal expliquée, l'auto capota, projetant sur les côtés de la route les quatre occupants.

Relevés immédiatement par des témoins de l'accident, les blessés reçurent les soins de M. le docteur Marlier, prévenu en toute hâte, qui ne put que constater la mort de M. Crampon, ce dernier avait été tué sur le coup.

M. Delevacque, grièvement blessé, fut dirigé sur l'Hôpital d'Avesnes, après avoir reçu les premiers soins du docteur Marlier.

Quant aux deux autres occupants, ils ne portent que des blessures superficielles.

Une enquête est ouverte pour établir les causes de cet accident.

Congrès Internationaux

CELUI DES LOCATAIRES

Le Congrès international des locataires à Clos hier ses travaux.

Il a accepté les directives internationales et a décidé la Fondation d'une Union internationale des Locataires. L'Autriche, l'Allemagne, la France, la Suède, la Suisse, sont représentées dans le Comité directeur.

Finalement, le congrès a accepté une résolution espérant que les gouvernements et les parlements sideront les locataires à réaliser leurs revendications.

CELUI DES VICTIMES DE LA GUERRE

Le congrès des victimes de la guerre ouvert à Saint-Etienne a continué l'examen des questions figurant à son ordre du jour. Ont pris successivement la parole : MM. Cuisinier, secrétaire de la Fédération ouvrière et paysanne des victimes de la guerre (Loire) : Georges Félix des combattants belges ; Ricdter et Nobloch, des anciens combattants belges ; Richter et Nobloch des anciens combattants allemands, secrétaire et trésorier de l'Internationale des anciens combattants, etc. Un état des revendications fut rédigé et porté à la Préfecture par la délégation puis à midi les congressistes se réunirent en un banquet.

LA GREVE DE LA RÉGION CAMBRAI-VALENCIENNES

Les patrons avaient fondé de grands espoirs pour la reprise du travail mardi matin, mais il semble bien à présent que leurs désirs ne seront pas exaucés.

Le Comité de Grève, pour parer à toute éventualité, avait organisé pour lundi après-midi d'importantes réunions avec le concours d'orateurs désignés par l'Union Départementale des Syndicats du Nord qui, toutes, ont réussi d'une façon merveilleuse.

Le succès de ces réunions a dépassé les espérances mêmes du Comité de Grève.

A Haspres, Léon BELOT, secrétaire de la Bourse du Travail à Caudry, prit la parole devant au moins 500 grévistes, hommes et femmes, dans la salle du Café de la Musique. Ce fut avec une attention soutenue que l'auditoire suivit les explications de l'orateur qui fut souvent applaudi, surtout quand il annonça que la solidarité ouvrière allait s'exercer d'une façon effective. En effet, les tisseurs de Beruy et environs, qui viennent de remporter une véritable victoire syndicale sans conflit, vont prélever sur leur salaire, cinq francs par semaine et les feront adresser au Comité de Grève qui siège à Avesnes-lez-Aubert.

Colin, président du Syndicat d'Haspres prit ensuite la parole pour exhorter les grévistes à la résistance.

Une manifestation se déroula ensuite par les rues principales de la cité ouvrière, au chant de l'« Internationale ».

A Saulzoir, où la réunion eut lieu à 18 heures, à la Mairie, le succès fut aussi considérable.

Les ouvrières de l'usine Dubois, qui sont odieusement exploitées puisqu'elles gagnent à peine huit francs par journée de 9 heures de travail ont, par un vote à mains levées, décidé de ne pas reprendre le travail avant qu'elles n'aient reçu complète satisfaction.

Il en fut de même pour les ouvriers tisseurs à la main, qui sont dans cette commune au nombre de 140.

D'autres réunions, avec le concours de Bracq, maire de Beriry, eurent lieu à 16 h. 30 à Avesnes-lez-Aubert et à 18 heures, à Saint-Hilaire-lez-Cambrai et à 20 heures à Saint-Vaast.

Bracq s'attacha particulièrement à démontrer que les revendications des grévistes sont absolument justifiées par le coût de la vie. Il montra les salaires de Bertry qui dépassaient déjà de beaucoup ceux de la région Cambrai-Valenciennes et qui viennent encore d'être augmentés d'une façon sensible.

Il résulte de toutes ces réunions que le cap des jours de fête sera franchi et qu'aucune défection ouvrière ne se produira.

Warin, conseiller général, secrétaire du Groupement Syndical de l'Union Cambrai-Valenciennes, a pleinement confiance dans la victoire définitive des ouvriers.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Ciel nuageux ou très nuageux ; vents variables, faibles. Température minimum environ 8°.

L'Huile de Table des Chartreux
n'est pas faite pour les gloutons mais les gourmands la dégustent et les gourmets l'apprécient.

ROUBAIX
Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

VIEILLES HISTOIRES DE CHEZ NOUS

LA RUE PIERRE DE ROUBAIX

Cette rue a pour parrain le seigneur le plus considérable de notre histoire, Pierre de Roubaix, de la **Maison**, de la **dynastie** de Roubaix à laquelle succéderont les dynasties de **Luxembourg, de Wérchin, de Melun, de Ligne, de Rohan-Soubise.**

Son père est **Jean de Roubaix**, son prédécesseur à la tête de la seigneurie et sa mère **Agnès de la Maison Lannoy**, une des plus illustres de notre région. Le 7 juin 1449, Jean meurt à 80 ans et est inhumé dans la **Chapelle de Saint-Jean-Baptiste**, de l'ancien **St-Martin**, antérieur aux agrandissements du milieu du 19e siècle. Pendant que le noble baron attend sous sa pierre tombale d'être comme dit son épitaphe « **Converty en pourriture de vers** », Pierre, né le 1er août 1415, donc âgé de 34 ans, devient seigneur de Roubaix.

On dirait aujourd'hui : « C'est un grand Roubaisien ». Il s'occupe personnellement, activement, intelligemment des intérêts du bourg ; il trouva des collaborateurs parmi ses proches et sut profiter de son grand crédit auprès des seigneurs de Bourgogne pour accroître et enrichir sa seigneurie.

Roubaix lui doit sa charte industrielle

Depuis longtemps, les artisans filaient et drapaient, mais cette fabrication était clandestine, exposée à des tracasseries, obligée, pour vivre péniblement, de se faire humble et effacée. Elle ne pouvait recourir à aucune justice régulière quand elle était lésée dans ses droits les plus légitimes. On considère alors comme normal de voir les villes voisines étendre sur les campagnes l'ombre jalouse de leurs prétentions armées de privilèges.

Pierre, qui ose penser autrement, fait sortir la fabrique de cette situation précaire ; il lui donne l'appui, la sauvegarde et l'autorité d'un acte revêtu de la signature du suzerain.

Ce document doit être connu de tous les Roubaisiens. Et nous voudrions qu'on le lise à côté de certains vieux papiers qui dorment aux Archives, à côté des *chiffres des dénombrements* de la Cité qui disent sa croissance et aussi en face du tableau de Weerts, salle Pierre de Roubaix.

« Nous, Charles, duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Flandres, etc.... considérant les bons et aggréables services que nous a faits par cy devant, fait chascun jour, et espérons que encoires cy après nostre amé et féal, le seigneur de Roubaix, à celui avons dès maintenant accordé, octroyé et donné, accordons, octroyons et donnons, par ces présentes à sa requestre, aux manans et habitants de sa ville et parroische de Roubaix, de grace spécial, puissance et autorité, qu'ils puissent, dores en avant **licitement drapper et faire draps de toutes laines**, portant **seaul ou marque**, tel que ledict seigneur de Roubaix les fera bailler affin qu'ils puissent de tant mieulx avoir yssue et délivrance de leurs dictes denrées et marchandises. Promectons audict seigneur de Roubaix lui bailler et faire expédier de nostre dict don, octroy et grace, nos lettres patentes, telles qu'il appartiendra, pour joyir d'icelle franchise, par lui et ses hoirs ou ayant cause, héritablement et à toujours. Tesmoing nostre saing manuel cy mis le **premier jour de novembre l'an XIX** (1er novembre 1469), en nostre hostel à la Haye en Hollande. — Charles. »

Cette charte est la récompense des services rendus par le vassal fidèle, c'est un témoignage de la satisfaction du suzerain. Le peuple en profite pourtant. Il peut, dans les conflits avec les localités voisines, se retrancher derrière une autorisation officielle. Comme l'octroi d'un privilège a un grand retentissement et crée un centre d'attraction, Roubaix devient un pays d'élection pour les artisans qui désirent travailler dans les conditions les plus favorables. Le Val du Trichon reçoit des immigrants qui en 30 ans triplent la population ; des **bourgeoisies et des seigneuries**, au moment où la vente des produits est favorisée par l'application du **Sceil seigneurial** devenu le blason de la fabrique de Roubaix.

NAPOLEON LEFEBVRE.

Les Fêtes de Bienfaisance des quartiers de l'Entrepont Oran, Cartigny, Hutin

Nous avons, hier, brièvement relaté les festivités vraiment belles qui se sont déroulées dans ces quartiers.

Nous devons y revenir, car elles méritent une mention spéciale.

C'est ainsi que le cortège costumé fut une petite merveille, de goût et de couleur locale. Pittoresques, certes éclectique et de très bon aloi.

Le fastueux cortège avait assemblé de nombreux personnages costumés, ainsi que plusieurs sociétés musicale. Les gendrames à cheval mènent la tête, suivis aussitôt après par l'Harmonie Mutuelle de Croix. Puis vient le char de la Pyramide d'Egypte, très bien représentée en cette occasion. Ensuite la société des Bigophones du Cul-de-Four prend place. Tout aussitôt après c'est le Char de la Smala d'Abd-el-Kader, qui fait son apparition. Des jeunes gens, vêtus en couleurs voyantes et au visage teinté d'ocre, occupent ce char.

L'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens précède le char Congolais, qui est très remarqué pour son originalité plaisante. Surmontant un trône où se trouve assis le Roi du Congo, un dôme superbe abrite cet auguste personnage. La Société des Bigophones « Les Astronomes » avec leur jaquette rouge et leur croissant jaune sur la tête, sont fêtés ; ils sont suivis par le char Colonial sur lequel flottent les multiples pavillons des colonies françaises. Derrière celui-ci se trouve le char de la « Bienfaisance » destiné à recevoir les oboles pour les Pupilles de la Nation. Pour finir ce splendide cortège, viennent les voitures du Comité.

L'organisation fut en tout point parfaite, chacun ayant voulu y mettre du sien pour la réussite de cette fête ; aussi, nous adressons nos vives félicitations au Comité organisateur ainsi qu'à la Maison Buchez père et fils, 66, rue de la Conférence, qui avait admirablement décoré les chars.

L'HOMMAGE AUX MORTS

Mais la fête des vivants n'éteint pas ici, le culte des morts. Au cours d'une cérémonie pieuse de reconnaissance et d'affectueux souvenir, une gerbe de fleurs fut déposée sur la tombe des Anciens élèves de l'Ecole Oran tombés au cours de la guerre

M. Dauchy, l'actif et brillant directeur de l'école, a prononcé un émouvant discours assurant qu'on n'oublie pas ceux qui sont tombés.

M. Louis Herbaut a remercié le Comité de cete touchante manifestation et M. Arthur Herr, prenant à son tour la parole, affirma que « Les morts sont toujours vivants parmi nous ».

LES REJOUISSANCES

Un concours de ballonnets, qui fit la joie des petits, une course « à la valise », une épreuve cycliste, réservée aux minimes, des jeux de boule, etc., occupèrent une partie de l'après-midi, ainsi qu'un carrousel cycliste. Une fête aérostatique, donnée rue Delespaul, à 18 heures, une autre, aux lumières, précédée d'une fête de gymnastique, rue d'Oran, à 22 heures, clôturèrent brillamment des fêtes très réussies

Nous ne saurions omettre d'indiquer avec quel zèle chacun, dans sa petite sphère, sut accomplir une merveille. Maisons pavoisées, parées, enguirlandées avec infiniment de bon got, prouvent quelle unanimité a présidé à ces fêtes, vraiment admirables.

LA JOURNÉE DU LUNDI

Il n'est de belle fête sans lendemain !

La journée de lundi, bien que moins importante, a obtenu cependant un large succès. Après une Braderie très animée, entre les rues de la Vigne et la barrière du Crétinier, se déroulèrent les fêtes jubilaires que nous avons annoncées, les noces d'or des familles Cnudde, Deschepper, Hennbaut, Perrenoud. Un cortège comportant groupes cyclistes, tambours et clairons, l'Harmonie « Les Joyeux », celle des Accordéonistes, la société « Les Pêcheurs à la ligne » se déroula à travers les quartiers en fête pour se disloquer à l'école de garçons de la rue d'Oran. Les voitures des vénérables jubilaires étaient intercalées entre les sociétés adhérentes.

Chaque voiture de jubilaires était entourée de fillettes coquettement habillées de blanc.

Le cortège prit le départ rue d'Alger et, par les rues d'Oran, Vigne, boulevard de Strasbourg, place Nadaud, Grande-Rue, Conférence Alger, Constantine, Delespaul, Espierre, Thèle et Hutin, arriva à l'école de la rue Delespaul, où eut lieu la dislocation.

Des vins d'honneur furent servis aux jubilaires et à leurs familles, à la suite de quoi furent prononcés les discours

Prirent la parole pour féliciter en termes chaleureux les vénérables jubilaires, MM. Desmarets et Bauffe.

M. Lamère leur succéda en rendant hommage au dévouement des organisateurs des fêtes, ainsi que M. Yon, qui rappela en quelques mots l'union de tous les habitants.

Il a été perdu

Un portefeuille au cours de la journée d'hier lundi 23 mai, rue du Vieil Abreuvoir. Prière le rapporter ou donner renseignements brasserie des Débitants Réunis, 4 rue du Pays. Récompense.

CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

M. Castel Gilbert, âgé de 17 ans, exerçant la profession de marinier, habitant une péniche en station sur le canal de Roubaix, au pont de la République, a mis pied à terre et s'est offert, en ville, une promenade à bicyclette.

Alors qu'il descendait le boulevard de Paris, arrivant à hauteur du boulevard de Douai, il fut tamponné et expédié sur le sol par l'auto que pilotait M. Neyrinck Charles, représentant, 15, rue Saint-Simon qui, dit-il, descendait à gauche le boulevard de Douai.

Il n'y a que des dégâts matériels. Une enquête est ouverte.

NOS BELLES SOCIÉTÉS

L'UNION DES TRAVAILLEURS DE ROUBAIX

La société chorale « L'Union des Travailleurs » une des meilleures de Roubaix, a fêté dimanche, la première journée des festivités organisées à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

Le succès de cette première journée a été parfait en tous points. Voici comment elle s'est déroulée.

Dimanche de 11 à 12 heures, sur le kiosque édifié à l'angle des rues Pellart et J.-B. Glorieux, la Concordia Harmonie, sous la direction autorisée de M. Drieu, a exécuté avec un remarquable brio, devant un nombreux et sympathique auditoire un programme éclectique.

Dans l'après-midi à 15 h. le comité directeur et les membres de la commission administrative, ayant à leur tête le dévoué président et jubilaire M. Arthur Florin, se trouvaient réunis au siège de la société « Café du Sans-Souci » afin de recevoir les délégations des sociétés participantes et leur souhaiter la bienvenue. Au cours de cette réception, qui fut suivie des vins d'honneur, M. Arthur Floirin, le héros de la fête, a reçu de nombreux témoignages de sympathie et les félicitations de tous les visiteurs, notamment de la Chorale Notre-Dame, des Mélomanes Roubaisiens, de la Renaissance Chorale, de la Chorale l'Emulation Lilloise, C. lle-ci a profité de son passage à Roubaix pour aller déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Kléber Dehaene, le regretté membre du comité de la Cœcilia Roubaisienne.

A 16 heures, devant une foule compacte d'auditeurs, un brillant concert a été donné sur le kiosque à proximité du local par les sociétés suivantes : La Grande Fanfare de Roubaix, dirigée par M. Deruyter ; la Cœcilia Roubaisienne, dirigée par M. P. Fanyau ; l'Orphéon « Les Inoffensifs » dirigé par M. Clève ; la Chorale des Mutilés de Roubaix, dirigée par M. Dewispelaere ; l'Harmonie du Point-Central, Tourcoing dirigée par M. Dieryck.

Un bal de famille très animé termina joyeusement cette première journée de fêtes.

VOL D'UN PORTEFEUILLE A LA BRADERIE

Mme Bouchez, née Florent Eugénie, 51 ans, soigneuse, 71 bis, rue de la Vigne, cour Ghesquière, 8, se trouvait à 11 h. 30 à une braderie qui battait son plein, rue de l'Ommelet. Elle était si occupée, qu'elle ne s'aperçut pas de l'adroite manœuvre qu'un habile filou exécutait, subtilisant son portefeuille, contenant deux billets de 10 francs, des papiers divers et une carte de circulation sur les tramways.

La sûreté a été chargée de rechercher l'auteur de ce vol.

UN ÉTOURDI

Dans les mêmes conditions, M. L... Félix, journalier, 24, rue de la Longue-Chaussée, se présente, affolé, au 4e arrondissement, où il déclare avoir été victime du vol d'une somme de 970 francs. C'est également à la Braderie de l'Ommelet que cette soustraction aurait été opérée. M. L... fit, en détail, la décomposition de son avoir : neuf billets de 100 fr., un de 50 fr. et deux de 10 fr.

Mais peu après, cet étourdi se représentait au commissariat de police, déclarant avoir retrouvé le portefeuille dans sa chambre, où il gisait sur un fauteuil.

UN PENDU

Vers 17 h. 45, M. Vercauteren Charles, 78 ans, demeurant chez les époux Jacquet, rue des Longues-Haies, 188, a été trouvé pendu dans sa chambre.

Le docteur Duprez n'a pu que constater le décès. On ignore les causes de ce suicide.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Nous apprenons qu'au cours du Congrès de la Ligue Française de l'Enseignement, qui s'est tenu à Saint-Etienne, dimanche dernier, 23 mai, sous la présidence de MM. les Ministres de l'Instruction Publique, du Travail et de M. Herriot, président de la Chambre des Députés, la médaille de bronze des assurances sociales a été décernée à M. A. Vanhecke, secrétaire général de la Fédération des Amicales de Roubaix, vice-président de l'Amicale du Bois, en reconnaissance des services rendus aux Œuvres post-colaires et tout particulièrement à l'Œuvre de la Fédération roubaisienne des Colonies scolaires de vacances.

Il nous est très agréable de féliciter, en cette circonstance, M. le Secrétaire général de la Fédération des Amicales Laïques de Roubaix.

CERTIFICATS D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

Les épreuves des examens en vue de l'obtention des Certificats d'Aptitudes professionnelles ou des Diplômes de Capacité auront lieu à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, ou dans ses annexes, aux jours et heures indiqués ci-dessous :

A) **Certificats d'aptitudes professionnelles.**

1°) Professions commerciales.

Traducteurs : anglais, Lundi 14 et Mardi 15 Juin, à 19 heures ; allemand, Lundi 14 et Mercredi 16 Juin, à 19 heures ; espagnol : Lundi 14 et Jeudi 17 Juin, à 19 heures. — Aides-Comptables et Teneurs de livres : Dimanche 13 Juin, à 8 heures, et Lundi 14 Juin, à 19 heures. — Sténographes : Lundi 14 et Vendredi 18 Juin, à 19 heures. — Comptables (Brevet Professionnel) : Samedi 26 Juin, à 14 heures. Dimanche 27 Juin, à 8 heures, et jours suivants à 19 heures.

2°) Professions industrielles.

Ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, forgerons, modeleurs, Lundi 7 Juin, à 19 heures et jours suivants. — Menuisiers : Jeudi 10 Juin et jours suivants, à 19 heures. — Electriciens (Poseurs-installateurs) : Dimanche 20 Juin, à 8 heures, Lundi 21 et jours suivants, à 19 heures. — Chimie tinctoriale : Lundi 21 et Mardi 22 Juin, à 19 heures.

3°) Professions du Bâtiment et de l'Ameublement.

Maçons, peintres-décorateurs, plombiers-zingueurs, serruriers-tôliers, tapissiers, Ebénistes : Lundi 14 Juin et jours suivants, à 19 heures.

Peuvent prendre part à ces épreuves les jeunes gens ayant suivi pendant au moins trois ans les Cours professionnels ou les cours d'une Ecole pratique de commerce ou d'industrie.

B) **Diplômes de capacité**

Anglais commercial : Mardi 22 Juin et jours suivants, à 19 heures. — Allemand commercial : Mercredi 23 Juin et jours suivants, à 19 heures. — Espagnol commercial : Vendredi 25 Juin et jours suivants, à 19 heures. — Mathématiques appliquées : Mercredi 23 Juin, à 19 heures. — Ajustage, tournage, fraisage, forge, modelage : Lundi 7 Juin et jours suivants, à 19 heures. — Menuiserie : Jeudi 10 Juin à 19 heures et jours suivants. — Peinture-décoration : Lundi 21 Juin et jours suivants, à 19 heures.

Peuvent prendre part aux épreuves des examens des diplômes de capacité, les jeunes gens titulaires d'un Certificat d'Aptitudes professionnelles depuis au moins un an, excepté pour le Diplôme de Mathématiques appliquées qui est accessible aux élèves des Cours professionnels depuis au moins trois ans.

Les inscriptions pour ces divers examens sont reçues à l'Institut Turgot, jusqu'au Samedi 5 Juin, dernier délai.

Bock Meyerbeer RÉCLAMEZ-LE ..... PARTOUT

SOCIÉTÉ DES JARDINS POPULAIRES

La Fête annuelle donnée à l'occasion de l'assemblée générale de la Société des Jardins Populaires de Roubaix, aura lieu le Dimanche 30 Mai, à 9 h. 45, en la salle du Central-Cinéma, rue du Vieil-Abreuvoir.

En raison du 20e Anniversaire de la Fondation de la Société, le Comité directeur s'est efforcé d'offrir un programme de choix à ses invités : jardiniers et familles s'intéressant à l'œuvre. Dans ce but, il s'est assuré le concours du Club Symphonique Tourquennois et celui de M. Pierre Lemoine et de Mme Yvonne Nys, premier prix du Conservatoire de Lille, qui interpréteront « La Guerre en Pantoufles » de Timory et Gallipaux. Nul doute qu'avec de tels artistes cette comédie n'obtienne un vif succès.

En outre, la première audition du chant national des Jardins Ouvriers, paroles de M. Charles Droulers, musique de M. Prudent Pruvost, sera donnée par M. Charles Duquesnoy, ténor solo des Orphéonistes Cricks-Sicks.

Comme chaque année, la fête sera clôturée par une tombola gratuite entre tous les Jardiniers présents.

L'entrée de la salle sera réservée aux familles des jardiniers, sur présentation de la carte de sociétaire (carte rouge) et aux familles *munies d'une carte d'invitation. Les détenteurs* de ces dernières cartes sont priés de retenir leurs places chez Coupleux, 10 bis, rue Nain, moyennant un droit de 0 fr. 25 par place retenue.

LA « VILLA DÉLIVRANCE »

C'est le Dimanche 30 Mai, à 11 heures du matin, qu'aura lieu, sur la place du Travail, le tirage des dons offerts aux souscripteurs de la Grande Souscription publique organisée au profit des Mutilés et Réformés de la Grande Guerre (section de Roubaix). Cette opération sera effectuée en présence de Me Gaillard, huissier, par cin- orphelins de guerre.

Le Comité fait un pressant appel auprès des dépositaires de billets de souscription pour qu'ils veuillent bien faire parvenir à M. Ferdinand Delespaul, trésorier, 93 rue du Moulin à Roubaix les carnets de souscriptions terminés ou pas dans le plus bref délai possible.

FEUILLETON DU 25 MAI 1926. — N° 24

Puis un cri de révolte :

— Non, non, je ne suis pas votre promise. Je ne serai pas votre femme. C'est impossible !... impossible !...

La souffrance de cet arrachement, de cette protestation affolée eût frappé toute autre oreille que celle d'un amoureux. Lui, frustré trop brusquement, trop cruellement, ne sentit que le mal aigu dans sa chair, dans son âme. C'était elle qui lui faisait tout ce mal, il ne pouvait pas la plaindre. Il eut l'accès de frénésie qui égare les meilleurs dans une pareille minute. Saisissant le poignet d'Adeline, pour la ramener plus près de son regard, non plus vers une effusion d'amour, mais sous son souffle de rage :

— « Ah ! » dit-il, les femmes sont toutes les mêmes. Celui qui les a prises et lâchées par caprice, c'est celui-là qu'elles veulent. Avouez donc qu'il vous tient toujours, l'homme qui a mis le malheur dans votre vie, le bandit qui s'est joué de votre cœur, de votre bonheur

— Oh ! pas cela !... mentit Adeline, pantelante.

Frédéric regarda la silhouette accablée, les frêles épaules frisonnant sous trop de chagrin, sous trop de honte. Un remords entra en lui. Il faillit s'élancer, la rattraper, la reprendre. Mais à qoi bon ? Elle le repousserait encore, comme tout à l'heure, comme toujours, avec les énigmatiques refus, si torturants, avec aussi des élans singuliers vers lui, qui le rendaient fou. C'était trop compliqué pour son cœur simple.

Est-ce que toutes les femmes étaient décevantes et incompréhensibles comme celle-ci ? Mais qu'importait ? Ah ! oui, les autres.. il s'en souciait bien. Il n'y en avait qu'une, pour Frédéric : celle qui s'en allait là-bas, sur la grisaille des champs crépusculaires, petit fantôme obscur au penchant du large coteau

Il se tourna, fit quelques pas lourdement, puis entra dans son champ de lauriers. Les arbustes s'espaçaient en touffes d'un noir luisant contre l'obscurité bleuâtre. Taillés fraîchement, ils exhalaient une odeur amère et forte dans le soir de novembre. Le jeune homme se jeta de tout son long entre eux, sur la terre jonchée de leurs rameaux. L'âcre parfum de leur sève mêlé à l'arôme du sol remué, le grisa autant que son chagrin. Il pleura. Ses larmes roulèrent sur les feuilles lustrées, se perdirent au creux du sillon.

La nuit descendait sur l'épaule brune de la colline, — une nuit d'automne, molle et ouatée, pleine d'un silence infini. Un train siffla. Des chiens aboyèrent. Tout là-bas, de la Seine invisible, monta la clameur stridente d'une sirène. Mais la voix qui pleurait en disant tout bas : « Linette... oh ! Linette ! » contre la jonchée de lauriers, ne comptait pas parmi les bruits du soir — sauf pour une petite musaraigne, dont la déroute froissa un instant les feuilles vernissées.

Quand Adeline rentra chez elle, sa tante avait allumé la lampe, et donnait la soupe à Marthe. Un cri joyeux de son enfant tout de suite dilata l'âme de la jeune mère. Elle vint s'asseoir près de la petite, la caressa, prit la cuiller pour la faire manger.

Quelque douceur, un peu d'oubli — tout au moins l'engourdissement intérieur qui anesthésie contre des soucis trop cuisants, voilà ce qu'Adeline allait trouver près de sa fillette. Elle n'en eut pas le temps.

Une lettre, sur la table, étalait son rectangle, avec l'adresse en une écriture appuyée, volontaire, qu'Adeline reconnut aussitôt. La jeune femme pâlit — sans que, sous la lampe, les yeux puérils de Marthe, les yeux visionnaires de la tante, puissent remarquer ce signe d'un trouble affreux. Sa main trembla. Et ce tremblement n'éveilla nulle pitié dans l'ignorance des êtres ou l'indifférence des choses.

Le sentiment de sa solitude, de sa faiblesse, étreignit Adeline. Elle soupira :

Oh ! Frédet !... Frédet !... sans se douter qu'elle donnait une réplique au gémissement lointain palpitant sous les lauriers noirs « Linette !... Linette !... »

La jeune fille attira vers elle l'enveloppe et l'ouvrit. D'un seul coup, en dépliant le papier, elle lut la phrase qu'elle n'attendait que trop, la phrase détestée, contre laquelle tout son être se soulevait de haine :

« Trouve-toi ce soir, vers neuf heures, à la petite porte. J'y serai ».

Ce n'était pas signé. Mais Adeline connaissait la main qui avait tracé cette ligne.

Elle glissa le billet dans sa poche, posa ses bras sur la table, et y laissa tomber sa tête, dans un abattement profond.

— « Maman... dodo », dit Marthe, en mettant un de ses petits doigts sur ses lèvres.

— Adeline, tu n'es pas malade ? demanda la tante avec une espèce de terreur.

En entendant la voix de ces deux êtres presque également débiles, et si dépendants d'elle, la pauvre fille ressembla son énergie.

— Non, tata, ce n'est rien. Et, pour la fillette, refaisant plaisamment le geste tout à l'heure si découragée, elle se cacha de nouveau le visage puis le ressortit en riant : — Coucou !... Ah ! la voilà !... Mimique accueillie par Marthe avec des gloussements de plaisir.

La jeune mère se leva, secouant les épaules en un élan de volonté. Elle acheva la tâche de tous les soirs, aida la tante à dresser leur modeste dîner, le partagea avec elle, remit tout en ordre, couche l'infirme et l'enfant. L'une et l'autre s'endormirent, d'un même sommeil également péril.

Adeline éteignit la lampe, ne laissant brûler qu'une veilleuse. L'heure qu'elle redoutait n'était pas arrivée encore, mais point n'était besoin de lumière pour ce qu'elle avait à faire. Elle s'assit et songea.

Elle songea sans bouger, jusqu'à ce que la pendule eût sonné neuf heures. Alors elle se leva, d'une allure automatique, traversa la pièce où elle avait reçu la mère de Tiennot et qu'emplissait un reflet de nuit claire, ouvrit une porte vitrée, se trouva dans le jardin. C'était un enclos quelque peu étroit et très long. Hérissé de composait réellement que d'une allée centrale, entre deux murailles de troènes et de lilas, au delà desquels s'étalaient des carrés de plantes potagères. Mais l'oncle d'Adeline, peu avant de mourir, y avait adjoint un morceau de terrain boisé, détaché de la forêt voisine par le percement d'un chemin. Il comptait le défricher et n'en eut pas le temps. Adeline cherchait à le vendre, lorsqu'elle reçut la garde du petit Etienne.

— Conservez ce bouquet de bois, lui avait dit celui qu'elle appelait M. Laurent. J'y tiens pour la santé de mon fils et pour ses futurs ébats. Je m'en déclare locataire,